

# Sassenage

M A G A Z I N E



## BUDGET 2026



ENVIRONNEMENT



SÉCURITÉ



MODERNISATION  
DES SERVICES



CADRE DE VIE

05 | FAITES FACE AUX  
FORTES CHALEURS

08 | 3 M € POUR  
CONSTRUIRE LE  
SASSENAGE DE  
DEMAIN

10 | LE TENNIS CLUB  
DÉCROCHE L'OR

# LES CUVES DE SASSENAGE ROUVRENT !

*Découvrez un site naturel exceptionnel*

Façonnées depuis des millions d'années par la rivière souterraine du Germe, les Caves de Sassenage vous invitent à découvrir leurs galeries spectaculaires, leurs concrétions calcaires et l'univers mystérieux de la légende de la fée Mélusine.

## Visites guidées

Explorez les grottes accompagnés d'un guide passionné.

## Animations famille

Jeux, énigmes et parcours ludiques pour petits et grands.

## Accrogrotte® et spéléologie

Vivez une aventure souterraine unique !

### Infos pratiques

- ▶ Température constante : 12°C
- ▶ Prévoir une veste et des chaussures adaptées

**Réouverture du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> novembre 2026**

Grotte Les Caves  
de Sassenage

04 76 27 55 37  
grotte.sassenage.fr



## L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage propose son application

« **Mon Sassenage** ».

Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !



# ÉDITO

## DU SENS DANS CHAQUE EURO

Le quotidien d'une commune se construit dans la durée, et chaque année, le vote du budget en est une étape essentielle. Premier budget de la mandature, celui-ci s'inscrit dans la continuité, avec une volonté claire d'agir avec pragmatisme et rigueur.

Derrière chaque décision, une exigence constante : faire en sorte que chaque euro investi bénéficie concrètement à Sassenage et à votre qualité de vie.

Cet engagement se traduit par des actions visibles et utiles. Nous renforçons la sécurité avec une nouvelle phase de déploiement de la vidéoprotection, ainsi que la sécurisation de plusieurs axes de voirie. Nous améliorons le cadre de vie en poursuivant la rénovation de la piscine et le rafraîchissement des bâtiments communaux. Nous agissons également pour l'environnement grâce à la modernisation de l'éclairage public en LED et au développement de la végétalisation de la commune. Nous continuons enfin à faire évoluer les services publics de proximité, pour les rendre plus simples, plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des habitants.

Dans un contexte économique contraint pour les collectivités, nous faisons le choix fort de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Cet engagement est tenu, malgré la baisse des dotations de l'État et la hausse de certaines charges. Cela montre que nous gérons les finances de la commune avec sérieux.

Ce budget marque une nouvelle étape du mandat et concrétise les premières priorités que nous avons portées devant vous. Il pose des bases solides pour déployer, dans la durée, le projet pour lequel nous avons été élus : un projet cohérent, ambitieux et pleinement au service de Sassenage et de ses habitants.

**Michel Vendra, Maire de Sassenage**



## PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 8 JUIN	PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21
LUNDI 15 JUIN	PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72
LUNDI 22 JUIN	PHARMACIE DE L'ARGENTIÈRE, 04 76 27 52 26
LUNDI 29 JUIN	PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- 22/04 Giuvan MAINI
- 24/04 Achille GIRARD
- 26/04 Lyra DOUGAL

### DÉCÈS

- 28/03 Jacqueline BARCOLARI veuve ROBIN
- 03/04 André LAGRANGE
- 07/04 Jean CAPPEZZALI
- 14/04 Augustine NOVELLI veuve RAVETTO
- 24/04 Francesca MAZZEO veuve NOVELLI
- 28/04 Gérard BONNOIT
- 28/04 Gérard VILLAIN



## SASSENAGE MAGAZINE #320

Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 320 Juin 2026

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / RÉDACTRICE EN CHEF Mathilde Gotti / MAQUETTE Léa Alvarez, Agence Tintamarre / EXÉCUTION GRAPHIQUE Service communication / RÉDACTION Mathilde Gotti, Julie Palomino et Mathis Roche / PHOTOS Services communication et communaux, Les Amis du Château, l'USS Foot, l'ADSB, Les Amis du Cheval en Dauphiné, CS Serrurerie, Tennis Club de Sassenage, Sandrine et Patrice Porte / MISE EN PAGE Julie Palomino, Mathilde Gotti, Duilio Cusani, Mathis Roche / IMPRESSION Manufacture DEUX-PONTS / DISTRIBUTEUR SASU DSPAMS (Saubin Mehdy). TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encre végétale sur un papier issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Manufacture DEUX-PONTS.

# SASSENAGE EN IMAGES



**01** Habitants et élus se sont retrouvés les manches pour ramasser les déchets et nettoyer le quartier lors de la matinée propre, samedi 18 avril // **02** Les Amis du Château ont organisé un grand marché aux fleurs dans la cour du château, dimanche 19 avril // **03** Record battu pour cette 3<sup>e</sup> édition de la Sass'Active ! Cette année, 236 participants répartis en 56 équipes ont répondu présents pour relever les défis et partager un bon moment en famille ou entre amis, samedi 25 avril // **04** Direction Autrans pour la nouvelle sortie famille du CCAS. Au programme de cette journée ensoleillée, visite d'une ferme, luge d'été, manège et balade... autant d'activités qui ont ravi petits et grands, samedi 25 avril // **05** Les parents ont profité du Baby Dating du Relais Petite Enfance pour découvrir les différents modes de garde et échanger avec des assistantes maternelles, samedi 25 avril // **06** 2<sup>e</sup> édition de la Fête du Fromage au Parc Sasso Marconi, dimanche 26 avril // **07** 65 personnes ont participé à la 4<sup>e</sup> édition de la randonnée du Furon par l'ADSB don du sang Sassenage, dimanche 26 avril // **08** Concours officiel d'attelage par l'association Les Amis du Cheval en Dauphiné, du 1<sup>er</sup> au 3 mai

# EN BREF

## MÉTROPOLE

### CONSEIL MÉTROPOLITAIN : RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Le 30 avril dernier, les 110 conseillers métropolitains des 49 communes membres se sont réunis pour élire le nouvel exécutif. Guillaume Lissy, maire de Seyssinet-Pariset, a été élu président de Grenoble Alpes Métropole.

Michel Vendra, maire de Sassenage, a quant à lui été élu vice-président aux équipements sportifs métropolitains. Il est issu de la liste « Communes au cœur de la Métropole », un groupe faisant partie de la majorité métropolitaine. Cette position permettra à la Ville de renforcer ses liens avec la Métropole.

## SANTÉ

### FAITES FACE AUX FORTES CHALEURS



Face à l'augmentation des épisodes de canicule, le CCAS met en place un registre des personnes vulnérables. Inscrivez-vous dès maintenant et bénéficiez d'appels téléphoniques et de conseils adaptés en cas d'alertes canicule.

**Qui peut s'inscrire ?** Les + 65 ans vivant à domicile ; les + 60 ans reconnus inaptes au travail, vivant à domicile ; et les adultes en situation de handicap.

**Comment faire ?**

Formulaire d'inscription à retrouver en ligne ou à l'accueil du CCAS.

+ D'INFOS SUR [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)



## HORAIRES D'ÉTÉ

**Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre :** pour garantir sécurité et tranquillité, la police municipale renforce sa présence.

7j/7, 8h-21h - 04 76 53 01 11 - [police@sassenage.fr](mailto:police@sassenage.fr)

**Du 6 juillet au 28 août :** pour protéger la santé des agents, les services de la Ville adaptent leurs horaires tout en assurant la continuité du service public.

lundi au vendredi, 7h-15h\* - 04 76 27 48 63 - [mairie@sassenage.fr](mailto:mairie@sassenage.fr)

\*Pour la majorité des services. Si situation exceptionnelle avant le 1<sup>er</sup> juillet, cette organisation pourra être avancée. - Plus d'infos sur [sassenage.fr](http://sassenage.fr)

## COMMÉMORATION

### 8 MAI : ENTRE RECUEILLEMENT ET ENGAGEMENT

Vendredi 8 mai, la Ville de Sassenage a célébré le 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 sur l'esplanade de la mairie, en présence de nombreux Sassenageois. Le maire Michel Vendra, les élus municipaux et le Conseil Municipal des Enfants (CME) étaient accompagnés des associations d'anciens combattants, de la Police Municipale, de la Gendarmerie, des Pompiers de Sassenage ainsi que des militaires du 7<sup>e</sup> Bataillon des Chasseurs Alpins de Varcès. L'orchestre d'harmonie L'Écho des Cuves, également présent, a interprété quelques partitions.

Dans son discours, le maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations. Les enfants du CME ont pris la parole avec la lecture d'un poème, avant que la cérémonie ne se clôture sur le traditionnel verre de l'amitié.



La Ville a également participé à la 12<sup>e</sup> édition de la Course de la Résistance, organisée par le Département de l'Isère à la Côte-Saint-André. Cet événement fédérateur, mêlant sport, mémoire et histoire, vise à mettre en lumière les lieux marquants de la Seconde Guerre mondiale en Isère.

De nombreux agents de la mairie de Sassenage ainsi que les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont participé aux différentes épreuves, accompagnés du centre de loisirs. Ils ont pu profiter du village d'animations sportives, culturelles et historiques mis en place pour l'occasion. La Ville remercie SHCB (prestataire de restauration collective) pour le don des goûters pour les enfants.



# BUDGET 2026

## DES BASES SOLIDES, DES PROJETS CONCRETS

Ce budget 2026 s'appuie sur d'excellents résultats en 2025 pour financer des projets structurants — sans augmenter les impôts ni contracter de nouveaux emprunts. Il pose les premières pierres des priorités de la nouvelle équipe municipale.

### UN BUDGET DE TRANSITION



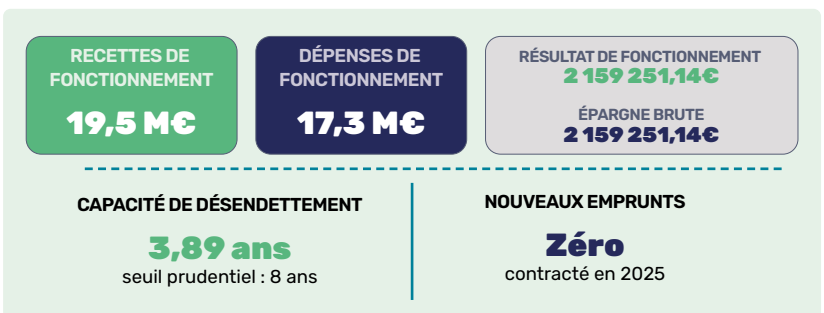
Ce budget primitif 2026 a été préparé dans un contexte particulier : celui du **renouvellement de la municipalité issue des élections de mars 2026**. Construit sur la base des résultats solides de l'exercice 2025, il assure la continuité des services tout en engageant les premiers investissements du nouveau mandat.

La programmation pluriannuelle sera précisée et enrichie au fil des années. Ce budget en est le point de départ — rigoureux, équilibré, et en cohérence avec les engagements pris devant les Sassenageois.

### 2025 : DE TRÈS BONS RÉSULTATS

Avant d'entrer dans le détail du budget 2026, un bilan s'impose. **La clôture de l'exercice 2025 est une très bonne nouvelle** : malgré le désengagement continu de l'État et les contraintes imposées aux collectivités, la gestion rigoureuse des services a pleinement porté ses fruits.

*Ces résultats permettent d'alimenter directement les investissements 2026 sans recourir à l'emprunt. La bonne gestion d'hier finance la ville de demain.*



### LA RÈGLE D'OR : L'ÉQUILIBRE

Le budget municipal obéit à une règle intangible : l'équilibre réel. Chaque euro de dépense doit être couvert par une recette.

→ **Le budget 2026 s'élève à 30 703 383,50 €, réparti en deux sections :**

**FONCTIONNEMENT**  
**21 482 386,83 €**  
 Financer les services au quotidien

**INVESTISSEMENT**  
**9 220 996,67 €**  
 Construire la ville de demain

#### À SAVOIR

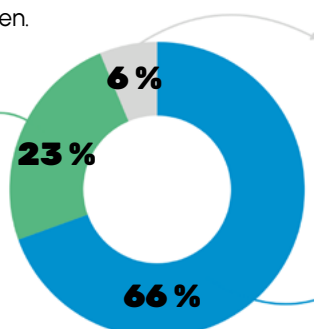
Contrairement aux communes, l'État n'est pas obligé de voter son budget à l'équilibre. Il peut fonctionner en déficit, ce qui n'est pas le cas des collectivités locales.

### FONCTIONNEMENT : CE QUI FAIT TOURNER LA VILLE CHAQUE JOUR

Les dépenses de fonctionnement couvrent tout ce qui permet aux services municipaux d'exister au quotidien. Elles se répartissent en trois grandes catégories :

#### Dépenses courantes de fonctionnement

Tout ce qui permet aux équipements de fonctionner : Fournitures, énergie, entretien des bâtiments, télécommunications, assurances, contrats de maintenance...



#### Subventions et transferts

Soutien aux associations (+9,29 % par rapport à 2025), contribution au CCAS (520 000 €), indemnités des élus, participations diverses.

#### Charges de personnels

Rémunérations et cotisations sociales des 270 agents communaux. Sans eux, pas d'école ouverte, pas de piscine, pas d'espaces verts entretenus : c'est le service public rendu chaque jour aux Sassenageois.

# DÉPENSES, FISCALITÉ, DETTE: CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

## POURQUOI LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AUGMENTENT-ELLES ?

Les dépenses courantes de fonctionnement sont en **hausse de 29 % par rapport au réalisé 2025**. Cette évolution traduit avant tout un **accroissement d'activité des services municipaux** : davantage de missions, de nouvelles exigences réglementaires, des équipements qui montent en charge.

À cela s'ajoute une **contrainte nationale imposée à l'ensemble des communes** : les cotisations patronales versées à la Caisse Nationale de Retraites des Agents

des Collectivités Locales (CNRACL) augmentent de 3 points, pour atteindre 37,65 % en 2026. Cette hausse, programmée par l'État sur quatre ans (2025-2028), pèse directement sur les budgets locaux.

Face à ces contraintes, la municipalité continue d'optimiser l'organisation des services, de mutualiser les moyens et de négocier les meilleurs prix via les marchés publics.



Certains événements entraînent des dépenses exceptionnelles comme cette année avec les élections municipales.

## FISCALITÉ

### CETTE ANNÉE ENCORE : pas d'augmentation des taux communaux

Un engagement constant, quel que soit le contexte national

→ La municipalité maintient les taux d'imposition communaux à leur niveau actuel. **Produit fiscal attendu : 11 300 000 €.**

Taxe	Taux communal	Taux total
Taxe foncière — propriétés bâties (maisons, appartements, garages...)	36,40 %	52,30 % (dont 15,90 % part département)
Taxe foncière — propriétés non bâties (terrains agricoles et non construits)	63,81 %	—
Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants uniquement)	16,87 %	—

### POURQUOI MON IMPÔT PEUT-IL QUAND MÊME LÉGÈREMENT AUGMENTER ?

Le montant que vous payez = taux × valeur locative de votre bien (la « base fiscale »).

Ces bases sont revalorisées chaque année par l'État, automatiquement indexées sur l'inflation depuis 2018.

En 2026, cette revalorisation est de **0,8 % — la plus faible depuis plusieurs années.**

Même si le taux communal reste stable, votre facture peut légèrement évoluer. Cette évolution ne relève pas de la commune.

## MONTANT DE LA DETTE : UNE BONNE NOUVELLE

La dette de la Ville continue de diminuer. Aucun nouvel emprunt n'est contracté en 2026 : les investissements sont financés par les ressources propres de la commune.

CAPACITÉ DE  
DÉSENDETTEMENT  
**3,89 ans**

SEUIL PRUDENTIEL  
RÉGLEMENTAIRE  
**< 8 ans**

Sassenage est bien en dessous du seuil d'alerte. La situation est saine, maîtrisée, et s'améliore.

### LA PÉNALITÉ SRU : UN CONTEXTE PARTICULIER

La loi SRU impose aux communes un quota minimum de logements sociaux.

Sassenage fait face à une contrainte géographique forte : **plus de 50 % de son territoire est inconstructible** (massifs montagneux, zones naturelles protégées, cours d'eau...). Malgré cela, la pénalité appliquée en 2026 devrait être sensiblement équivalente à celle de l'an dernier : **210 240 €.**

Un recours juridique est en cours pour faire reconnaître officiellement cette réalité territoriale et annuler cette pénalité.

## 3 MILLIONS D'EUROS POUR CONSTRUIRE LE SASSENAGE DE DEMAIN...

### 3 010 071 € DE NOUVELLES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Ces investissements sont financés intégralement sans recourir à l'emprunt — grâce à l'autofinancement et aux excédents dégagés en 2025. Ils s'organisent autour de quatre axes prioritaires.

#### Proximité & qualité des services

Refonte du site du Théâtre en Rond, renouvellement du parc informatique, instruments pour l'école de musique, mobilier pour les bâtiments communaux.

#### Préservation de l'environnement

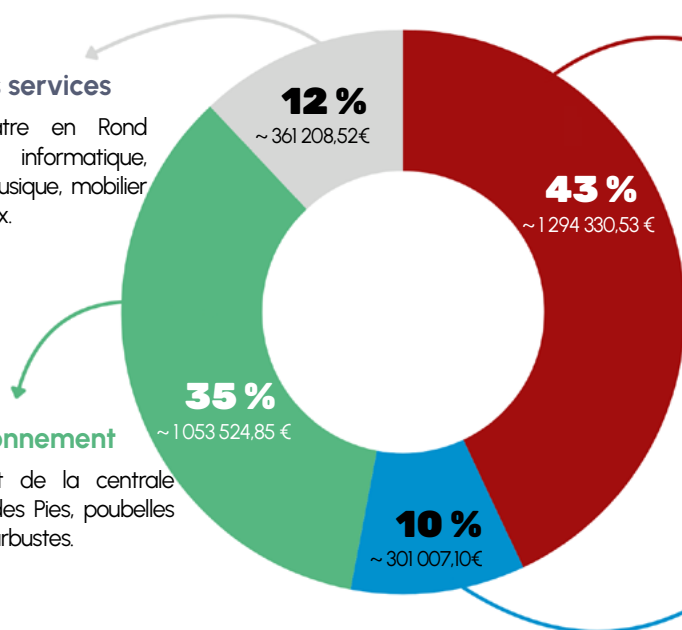
Éclairage public LED, rachat de la centrale photovoltaïque du gymnase des Pies, poubelles biflux, plantation d'arbres et d'arbustes.

#### Amélioration du cadre de vie

Rénovation de la piscine (phase 2), rafraîchissement des bâtiments (Médiathèque, Théâtre en Rond, Mairie), rénovation Multi-Accueil, réfection gymnase des Pies, aménagement des cimetières.

#### Renforcement de la sécurité

Vidéoprotection (phase 3), création de l'alerte PPMS attentat école Rivoire, clôture de l'école Hameau, travaux de sécurisation rue Dalloz, équipement pour la police municipale.



#### LA PISCINE

La rénovation de la piscine est l'un des chantiers structurants du mandat. **En 2026, la deuxième phase franchit une étape décisive** : lancement des études de maîtrise d'œuvre pour affiner les scénarios envisagés — amélioration de l'accueil des usagers, performance énergétique, maintien aux normes. **Ces études conduiront aux travaux confirmés pour 2027.**

À l'horizon 2027 et au-delà : désamiantage, isolation complète de la toiture, remplacement des systèmes de ventilation, de chauffage et de déshumidification. Un plan ambitieux, mené par étapes, pour que la piscine reste un équipement durable et accessible à tous.

**Été 2026** : de légers travaux de maintenance sur le système de filtration sont programmés. **Aucune fermeture envisagée.**

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme évoqué dans notre numéro de mars n°317, la Ville a renouvelé son contrat d'éclairage public avec Citéos pour la période 2026-2037.

**En 2026, les travaux débutent sur les avenues de Valence et de Romans** : démontage des mâts et passage en LED prévu en juin, pour 109 points lumineux concernés. L'investissement 2026 s'élève à 282 220 € HT, dont 227 226 € HT pour ces deux axes.

Un schéma d'aménagement lumière repensé accompagne ces travaux : l'éclairage sera adapté par zone, par horaire et selon les usages. La luminosité sera abaissée en cours de nuit plutôt qu'une extinction totale — pour concilier sécurité des habitants et réduction de la pollution lumineuse.

**Objectif 2030** : 100 % LED (contre 30 % aujourd'hui). Économies d'énergie jusqu'à 71 %. Plus d'1 M€ d'économie sur la facture d'énergie sur 12 ans.

# TROIS QUESTIONS À...

Annie Suau-Bourdis

Adjointe déléguée aux finances et à l'embellissement



**Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer ce qui vous a conduite à prendre en charge les finances de la commune ?**

Élue municipale depuis une vingtaine d'années, j'ai progressivement acquis une solide expérience des questions financières et fiscales. La gestion des finances communales est un domaine exigeant qui nécessite une bonne maîtrise des mécanismes budgétaires et réglementaires.

Dans cette mission, je peux compter sur l'engagement et les compétences des agents du service finances, dont le professionnalisme est essentiel au quotidien. Grâce à ce travail collectif, la commune dispose aujourd'hui d'une situation financière assainie qui nous permet d'aborder sereinement les projets du mandat.

Par ailleurs, les « emprunts toxiques », qui avaient longtemps pesé sur les finances communales, appartiennent désormais au passé. Ce dossier a été réglé par l'équipe précédente, que je tiens à remercier pour le travail accompli.

**À la suite des élections, ce budget a-t-il un caractère particulier par rapport aux années précédentes ?**

Oui, ce budget présente un caractère particulier puisqu'il a été adopté après notre réélection. Il s'inscrit dans une logique de continuité du service public et de stabilité pour la commune.

Il permet d'assurer le bon fonctionnement de la mairie tout en préparant les grands projets du mandat, sans engager prématurément des investissements avant leur programmation complète. Ce budget constitue donc une base solide et responsable pour mettre en œuvre les engagements pris devant les habitants.

**Quelles sont les grandes priorités du mandat ?**

Notre priorité est de concrétiser les projets pour lesquels les habitants nous ont accordé leur confiance.

Nous voulons préserver un cadre de vie agréable en conciliant qualité de vie et écologie de bon sens : végétalisation des espaces publics, plantation d'arbres, passage progressif à un éclairage 100 % LED, lutte contre les

nuisibles, réaménagement des parcs et valorisation des espaces agricoles avec la création d'une ferme pédagogique.

Nous poursuivrons également l'amélioration des services publics afin de les rendre plus simples et plus accessibles, notamment grâce à un accueil centralisé des démarches administratives.

Le mandat sera aussi marqué par la rénovation des équipements municipaux, avec une attention particulière portée au confort thermique et au bien-être des agents comme des usagers.

Le soutien au pouvoir d'achat reste un engagement fort : le Pass'Sport Culture pour les jeunes a été porté à 50 € et un chèque annuel de 30 € par foyer, utilisable chez les commerçants locaux, sera mis en place au cours du mandat.

Enfin, nous continuerons à agir pour des voiries mieux entretenues et pour la tranquillité publique, grâce à une police municipale renforcée et au développement de la vidéoprotection, tout en maintenant notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

# C'EST À VOUS

## UNE NOUVELLE PORTE S'OUVRE À SASSENAGE

L'entreprise CS Serrurerie s'installe à Sassenage, au 1<sup>er</sup> avenue de Romans. Spécialisée en serrurerie, elle propose des interventions tous les jours de la semaine 24h/24, y compris les week-ends et jours fériés.

Créée par deux associés, Cyril et Swann, qui possèdent tous deux une longue expérience dans le bâtiment, respectivement en tant qu'électricien et maçon, ils se sont récemment reconvertis et ont fondé CS Serrurerie.

L'entreprise intervient lors d'urgences du quotidien, telles que des portes claquées, des serrures bloquées, des interventions après effraction... Réputée pour son professionnalisme, sa réactivité et son service de proximité, CS Serrurerie intervient à Sassenage ainsi que dans un rayon de 30 kilomètres aux alentours.



En plus de cela, la société propose un service de débarras, à destination des particuliers et des professionnels.

> Contact : 07 60 28 47 21  
contact@csserrurerie38.fr

## LE TENNIS CLUB DÉCROCHE L'OR !

Belle récompense pour le Tennis Club de Sassenage : la Fédération Française de Tennis vient de lui décerner le label « Club Engagé », niveau Or. Une reconnaissance et distinction, partagée par seulement deux clubs dans tout le département de l'Isère.

Depuis 2023, ce label récompense les clubs investis dans la transition sociale et environnementale à travers cinq axes : gestion responsable, vivre ensemble et citoyenneté, environnement et biodiversité, accessibilité pour tous, et éducation au développement durable. Cette démarche a motivé le club dans l'application d'actions concrètes : tri, affichage des comportements écoresponsables, recyclage des balles usagées, création d'un potager, parrainages intergénérationnels, valorisation des bénévoles, actions solidaires, accessibilité, partenariat avec le CCAS...

Une plaque officielle sera installée par les services techniques de la Ville. Un grand bravo à tous les clubs qui agissent au quotidien pour mêler sports, solidarité et respect de l'environnement !

> Contact :  
04 76 27 07 35  
tennisclub-  
sassenage@  
orange.fr



## EN HOMMAGE À THOMAS

Samedi 27 juin, la famille de Thomas vous donne rendez-vous pour rendre hommage à leur fils, victime d'un accident de circulation en avril 2021.

Pour marquer les 5 ans de sa disparition, les personnes présentes seront invitées à accrocher des ballons pour former une arche.

La famille a également souhaité associer cet hommage à l'Association Antoine Alléno – qui agit pour prévenir les violences faites aux enfants et accompagne les jeunes victimes et leurs familles.

L'hommage se déroulera à 15h, au stade d'athlétisme Fleming (chemin du Vinay). Venez nombreux pour soutenir la famille de Thomas et lui rendre un bel hommage. Un moment de partage et de solidarité pour se souvenir de lui.



# TRIBUNES

## L'AMBITION DE LA MAJORITÉ

Groupe Sassenage à cœur

### Sassenage au cœur de la Métropole

L'élection de Michel Vendra à l'exécutif de Grenoble-Alpes Métropole marque une étape importante pour notre commune. En effet, Sassenage fait partie d'un groupe de 49 communes qui travaillent ensemble sur des compétences partagées : mobilités, voirie, eau, urbanisme... Sassenage y a toujours pris toute sa place, avec une ligne claire : coopérer sans jamais renoncer à défendre les intérêts des Sassenageoises et des Sassenageois.

Ces dernières années, plusieurs dossiers ont parfois opposé notre commune à certaines orientations métropolitaines : Portes du Vercors, Métro-Câble, équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels. Ces débats n'étaient pas des postures mais traduisaient une conviction profonde : Sassenage ne doit pas devenir une variable d'ajustement de l'aménagement métropolitain.

Avec près de 70 % de son territoire composé d'espaces naturels, on doit préserver un équilibre fragile entre développement, qualité de vie et protection de l'environnement. L'arrivée de Michel Vendra en tant que Vice-président aux équipements métropolitains ouvre aujourd'hui une nouvelle phase : celle du dialogue et de la construction. Notre groupe souhaite bâtir une relation exigeante mais constructive fondée sur le respect des communes et une meilleure prise en compte des réalités locales. C'est cette voie d'équilibre, de responsabilité et d'ambition territoriale que notre majorité continuera de porter dans les années à venir.

Michel Vendra, Sylvie Genin-Lomier, Jérôme Giachino, Marie-Frédérique Di Raffaele, M'hamed Benharouga, Amandine Aimone-Chenevay, Pascal Garcia, Annie Suau-Bourdis, Virginie Balducci, Aurélie Brosse, Micheline Cigna, Samira Da-Rocha, Grégory Degasperi, Sandrine Freitas, Aldo Grillo, Timéo Grimaldi, Laëtitia Hegic, Jean-Marie Kodjadjanian, Michel Kunda, Marion Lajoie, Jean-François Lesage, Thierry Masnada, Éric Messina, Sébastien Ravier, Michel Scaringella, Nathaly Tavernier, Hajera Turki.

## EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe Sassenage en commun

### Budget : mettre en cohérence les discours, les priorités, les actes

Se satisfaire de sa propre gestion ne peut suffire à construire une politique municipale à la hauteur des enjeux. Lors du vote du budget, notre groupe a rappelé plusieurs sujets majeurs restés sans réponse : le gel depuis plusieurs années de la subvention au CCAS malgré l'augmentation des besoins sociaux, la hausse continue des dépenses de personnels non titulaires, ou encore la remise en place d'une commission d'accessibilité privée de moyens réels, avec un budget fixé à zéro euro.

Nous avons également réaffirmé la nécessité pour la commune de retrouver la maîtrise de son urbanisme, en renouant un dialogue constructif avec les services de l'État.

Gérer une commune, c'est anticiper et fixer des priorités claires au-delà des annonces sans vision d'ensemble. À l'approche des épisodes de fortes chaleurs, l'isolation thermique des bâtiments, en particulier nos écoles, qui sont pour certaines de véritables passoires énergétiques est une priorité. Il faut engager un plan pluriannuel d'investissement ambitieux, ciblant les bâtiments prioritaires et engageant rénovations et développement des énergies renouvelables.

Notre démarche n'est pas celle d'une opposition de principe. Nous continuerons à porter des propositions concrètes et utiles pour les habitants. Et si des décisions modificatives permettent demain de revoir certaines priorités, nous saurons naturellement les soutenir.

Nous écrire : [contact@sassenage-encommun.fr](mailto:contact@sassenage-encommun.fr)

Michel Barrionuevo, Géraldine Palcoux, Bernard Doutreleau, Élise Fleury, Farid Benzakour, Cécile Coutard.

## Sassenage Magazine #321 Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début juillet est déjà en préparation !  
Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ?  
Promouvoir votre association ? Poser une question à la Ville ?

Toutes les suggestions sont bonnes à prendre, contactez-nous : [redaction@sassenage.fr](mailto:redaction@sassenage.fr)

Téléchargez l'application

Mon  
Sassenage



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

# Théâtre en Rond

Présentation de la saison 2026-27  
Mardi 23 juin à 19h

Entrée libre • Réservation obligatoire  
04 76 27 85 30 • [info@theatre-en-rond.fr](mailto:info@theatre-en-rond.fr)



Sassenage  
*Un choix de vie*